

3DESCARTES

Société par actions simplifiée unipersonnelle
Au capital de 20 100 euros
Siège social : 3 rue Barjot
49300 CHOLET
909 155 558 RCS ANGERS

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 3 NOVEMBRE 2025

Le 3 novembre 2025

La Société RODRIGUEZ INVESTISSEMENT, Société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 27 132 euros, ayant son siège social 2 bis allée des Colombes, 49300 CHOLET, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'ANGERS sous le numéro 953 551 850, représentée par Monsieur Loïc RODRIGUEZ, en sa qualité de gérant.

Associée Unique et Présidente de la Société 3DESCARTES,

A pris les décisions suivantes relatives :

- au transfert du siège social,
- à la modification corrélative de l'article 4 des statuts,
- aux pouvoirs à conférer en vue des formalités.

PREMIÈRE DÉCISION

La Société RODRIGUEZ INVESTISSEMENT, Associée Unique, décide de transférer le siège social du 3 rue Barjot, 49300 CHOLET au 50 avenue de la Choletière, 49300 CHOLET à compter de ce jour.

DEUXIÈME DÉCISION

En conséquence de la décision précédente, l'Associée Unique décide de modifier l'article 4 des statuts, dont la rédaction est désormais la suivante :

« ARTICLE 4 - SIEGE SOCIAL

*Le siège social est fixé à l'adresse suivante: **50 avenue de la Choletière, 49300 CHOLET.***

Il peut être transféré en tout endroit par décision de la collectivité des associés.

Il peut également être transféré en tout endroit du territoire français, par une simple décision du Président, sous réserve de ratification de cette décision par les associés à la majorité prévue à l'article 25 des présents statuts. »

TROISIEME DÉCISION

L'Associée Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'Associée Unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

La Société RODRIGUEZ-INVESTISSEMENT
Représentée par M. Loïc RODRIGUEZ

DocuSigned by:

7087E4E15195418...